

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 45 (1962)

Artikel: Le nom de Röschenach (District du lac) et ses origines
Autor: Aebischer, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818290>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*LE NOM DE RÖSCHENACH (DISTRICT DU LAC)
ET SES ORIGINES*

par PAUL AEBISCHER,
professeur à l'Université de Lausanne

Roeschenachmühle est le nom que portait un hameau de la commune fribourgeoise de Ried, où se trouve un moulin, incendié en 1906 et reconstruit depuis, mû par les eaux de la Bibera¹. « Nom que portait », dis-je bien : car aujourd'hui on lui donne tout simplement celui de son propriétaire et on le désigne uniquement par celui de *Gutknechtmühle*.

Heureusement que la carte n° 313 de l'Atlas Siegfried, qui l'écrit *Rochenachmühle*, nous permet de nous rendre compte de sa situation précise. Tandis que jusqu'à moins de 500 m. en amont du hameau la frontière cantonale suit le cours de la Bibera, elle s'en détache sous Agriswil pour s'identifier d'abord avec le bief même du moulin, puis avec un chemin qui conduit à Chiètres ; de là, elle se dirige vers l'est. En d'autres termes, le territoire de la commune bernoise de Gurbrü forme à cet endroit une sorte de hernie qui s'insinue entre les territoires fribourgeois de Chiètres et d'Agriswil.

La petitesse même de la localité, ainsi que sa position excentrique, expliquent pourquoi ce toponyme, disparu actuellement, je le répète, de l'usage journalier, même de celui des vieux, a échappé pendant longtemps à l'attention des savants qui ont traité des noms de lieux en -acum du canton de Fribourg. Ni Stadelmann², ni M.

¹ Voir le *Dictionnaire géographique de la Suisse* tome IV, p. 161.

² J. STADELMANN, *Etudes de toponymie romande. Pays fribourgeois et districts vaudois d'Avenches et de Payerne*, thèse de Fribourg 1902, et *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, tome VII. La pagination indiquée plus bas est toujours celle de la thèse.

Saladin ¹ ne le mentionnent, en effet, et je n'en ai rien dit moi-même dans l'article que j'ai consacré aux toponymes en -acum de la Suisse allemande ², parmi lesquels il aurait dû figurer. Il est vrai que tout récemment j'ai voulu réparer mon oubli en lui dédiant quelques brèves lignes ³: mais des renseignements recueillis autrefois, et que je n'ai retrouvés qu'après la publication de mon travail, m'obligent en conscience à revenir sur l'origine de ce nom de lieu et à modifier la solution que je proposais.

Les mentions médiévales étant les unes allemandes et les autres françaises — ces deux adjectifs étant pris *cum grano salis* —, il s'agit essentiellement de trouver à notre toponyme une base étymologique qui explique aussi bien les unes que les autres. Or la difficulté consiste en ceci: que les deux séries ne concordent pas en tous points. D'un côté, en effet, deux chartes publiées dans le *Recueil diplomatique du canton de Fribourg* mentionnent, l'une « illi de *Raschignier* » en 1340 ⁴, et l'autre un « Petri de *Rasthignye* » — erreur de lecture pour *Raschignye* — en 1390 ⁵, de même qu'un acte datant de 1410 parle du « molendino de *Raschignye* » ⁶ et qu'un autre, de 1413, signale la « via tendente a villa de *Raschygnye* ad villam de Grenuillar » ⁷, c'est-à-dire d'Agriswil. Tous ces textes se rapportant au Murtenbiet; le document de 1360 citant « illi de *Raschignier* » en même temps que des gens d'Aarberg, de Chiètres, de Fräschels, de Ried, et celui de 1390 englobant Petrus de Raschi-

¹ G. SALADIN, *Zur Siedelungsgeschichte des freiburgischen Sensebezirkes*, thèse de Fribourg 1923, et *Freiburger Geschichtsblätter* vol. XXVII (1923) pp. 25-30.

² P. AEBISCHER, *Sur les noms de lieu en -acum de la Suisse alémanique* in *Zeitschrift für Ortsnamenforschung* vol. III (1927) pp. 27-28.

³ P. AEBISCHER, *Sur les noms de lieux d'origine latine en -acum et en -anum du canton de Fribourg*, in *Annales fribourgeoises* tome XLIII (1958) p. 75.

⁴ *Recueil diplomatique du canton de Fribourg* vol. III p. 35. J'ai vérifié cette graphie sur l'original, qui se trouve aux A[rchives de l']E[tat] [de] F[ribourg], Affaires de Morat, n° 2, III.

⁵ *Op. cit.* vol. V p. 66. Vérification faite sur l'original, AEF, Morat F, la graphie est bien *Raschignye*.

⁶ AEF Registre notarial n° 3420 f° 195.

⁷ AEF Id. n° 3421 f° 39 v.

gnye parmi les « homines... Castellanie et districtus Mureti », il est évident qu'il ne peut s'agir que de notre localité: l'hypothèse de Jaccard, lequel, ayant relevé les mentions de 1340 et de 1390, avait pensé pouvoir les identifier avec un *Rachigny*, hameau de Corcelles-le-Jorat ¹, doit évidemment être rejetée. — Quant aux formes allemandes, le registre notarial n° 3421, dont je me suis déjà servi tout à l'heure, a, dans un autre acte daté lui aussi de 1413 ², « apud *Ro^esnachen* », « U^ellini de *Ro^esnachen*, de même qu'un terrier moratois de 1536 parle du « fenage de *Roschennacht*... jouxte l'aygue de la Bevrenaz ³ ».

Nos cartes étant ainsi distribuées, il s'agit de les jouer: et, je le répète, ce n'est pas facile. Les difficultés sont le fait, du reste, moins de la finale de l'étymon que de son radical. Si le *-ignye* de *Raschignye*, comme le *-nachen* de *Roesnachen*, peuvent tous deux s'expliquer, au moins à première vue, par un *-iniacum* ou un *-aniacum* latin — nous verrons bientôt laquelle des deux possibilités est la meilleure —, le radical même du gentilice romain qui est à la base du toponyme diffère, lui, selon qu'on table sur la forme française ou au contraire sur l'allemande. Un *Raschignye*, en effet, laisse entrevoir la présence d'un dérivé d'un gentilice tel que *Rascanius*, lequel, s'il est vrai qu'il n'a pas laissé, du moins à ma connaissance, de traces dans la toponymie française, n'en a pas moins été catalogué par Schulze ⁴; un *Ro^esnachen*, au contraire, paraissant représenter un dérivé en *-acum* d'un **Roscinus* (ou à la rigueur, comme je l'avais supposé, d'un **Rossinius*) qui, selon Skok, est à la base du *Roussignac* du département du Gard ⁵ et,

¹ H. JACCARD, *Essai de toponymie*, in Mémoires et documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande 2^e série tome VII Lausanne 1906 p. 374.

² AEF Registre notarial n° 3421 f° 30.

³ AEF Terrier de Morat n° 1 f° XII^{xx} XVII.

⁴ W. SCHULZE, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, in Abhandlungen der k. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen phil.-hist. Klasse neue Folge vol. II Berlin 1904 pp. 92, 113 et 396.

⁵ P. SKOK, *Die mit den Suffixen -acum, -anun, -ascum und -uscum gebildeten südfranzösischen Ortsnamen*, in Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie fasc. II Halle a. d. Saale 1906 p. 128.

d'après Kaspers, des *Roussigny* du Calvados et du département de Seine-et-Marne, du *Roussigneux* de la Loire, du *Rossignier* du Doubs, du *Rosseignies* de la Belgique ¹.

Etant donné l'effet de l'umlaut germanique, c'est par un *Montiniacu* que s'explique le *Möntenich* (Coblentz) allemand ², de même que l'on a, pour des toponymes dérivés de noms de personne gaulois, *Körrig* (< *Cornius*), *Köttenich* (< **Cottinius*), *Kötterich* (< **Cottorius*), *Lörick* (< *Laurius*), *Lösenich* (< *Losunius*), dans cette même Rhénanie ³. Sans doute Kaspers voit-il un dérivé de *Cavinus* dans *Kövenich* (Trèves) et un **Caverius* dans le *Köve-rich* de cette même région ⁴: mais ce passage exceptionnel de -a- à -ö- est sans doute dû au fait que le -a- y est suivi de la labiale -v-. Mais un nom de lieu fribourgeois nous donne peut-être la clef de l'énigme: Stadelmann déjà a remarqué que tant la forme germanique ancienne de *Bösingen*, *Besingen* aux XIII^e et XIV^e siècles, que la forme romane *Basens* de 1228, s'expliquent par un dérivé du nom d'homme *Baso*, la graphie en -ö-, elle, n'apparaissant que dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Sans doute *Ro^esnachen* est-il, lui, attesté deux siècles et demi plus tôt: il n'est toutefois pas impossible que, là encore, il s'agisse d'une graphie savante pour **Resnachen*, qui serait le correspondant alémanique exact du *Raschignye* roman.

Au surplus, il est un fait primordial dont il est nécessaire de tenir compte. Notre localité étant une fondation galloromane, et se trouvant dans une région qui n'a été germanisée que tard au moyen âge, les formes romanes paraissent en principe devoir mieux représenter la tradition. Et l'existence même de *Rachigny* de Corcelles-le-Jorat, toponyme dont je ne connais pas de formes anciennes, est là aussi pour témoigner du fait que ce nom, comme celui

¹ W. KASPERS, *Etymologische Untersuchungen über die mit -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen* Halle a. S. 1918 p. 152.

² W. KASPERS, *Die -acum- Ortsnamen des Rheinlandes* Halle a. S. 1921 p. 15.

³ W. KASPERS, *op. cit.* pp. 7 et 9.

⁴ J. STADELMANN, *op. cit.* p. 59.

de son homonyme fribourgeois, est dérivé d'un nom de personne commençant par *Rasc-* et non par *Rosc-* ou *Ross-*.

Resterait donc le seul problème de la finale de l'anthroponyme galloroman. Un texte notarial de 1410 mentionnant un « Clewinus Gollatters residens apud *Cho^uchignye* », et ce personnage étant qualifié de bourgeois d'Aarberg¹, il est plus que certain que nous avons dans ce *Chouchignye* le correspondant roman du *Kallnach* bernois, ce qui m'a conduit à supposer que ce nom de lieu avait comme base un latin **Calcaniacum*², dérivé du gentilice **Calcanius* qui se retrouve, selon Kaspers, dans le toponyme *Chauchigny* du département de l'Aube³, et que *Kallnach*, *Calnacha* déjà en 1231, aurait pris la place de **Calnacha*, par suite d'un phénomène d'« Ekthlipsis » dont *Keller*, ahall. *kelktra* < lat. *calatura*, *Mulde*, ahall. *muoltera* < lat. *multra*, *Chilbi* < *Kilchwih* constituent de bons exemples. D'où probabilité que *Raschignye* aussi soit un dérivé en *-acum* d'un gentilice latin terminé en *-anius*, devenu *-ign-* du fait que le *-a* s'était normalement palatalisé après le *-c-* du groupe *-sc-*, *-c-* traité comme à l'initiale parce que précédé d'une autre consonne. Un **Rascaniacum* est d'autant plus probable qu'un **Rasciniacum*, au XV^e siècle, aurait plutôt abouti, selon les habitudes graphiques du temps, à **Raczinie*.

Le fundus *Rascaniacus* se trouvait dans une région intensément romanisée. A peu de distance de là, en effet, s'étendaient le fundus *Campaniacus* > *Champagny* et le fundus *Silvaniacus* > *Salvagny*; et le fundus *Miliriacus* > *Meyriez*⁴ n'était pas loin non plus. A peu de distance passait l'importante voie romaine qui d'Aventicum se dirigeait vers le nord: elle venait de toucher la petite localité de *Moridunum* > *Murten*, que les indigènes appelaient plus simplement **Morelton* > *Morat*⁵ et, par *Ad Carceres* > *Chiètres*⁶ elle con-

¹ AEF, Registre notarial n° 3420, f° 195.

² P. AEBISCHER, *Sur les noms de lieu en -acum...*, p. 34.

³ W. KASPERS, *Etymologische Untersuchungen...*, p. 47.

⁴ J. STADELMANN, *op. cit.* pp. 25, 34-35 et 39.

⁵ J. U. HUBSCHMIED, *Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs: Ogo, Château-d'Oex, Uechtland*, in *Festschrift Bachmann*, in *Zeitschrift für deutsche Mundarten* vol. XIX (1924) p. 193.

⁶ H. JACCARD, *op. cit.* pp. 90-91.

tinuait sur l'Aar et le Rhin. Le ruisseau même qui baignait notre *fundus* portait un nom gaulois latinisé, *Bebrona* > *Bibera*, le « ruisseau des castors »¹, ou peut-être « le ruisseau habité par le Castor », animal démonisé. Région qui, pour le dire en passant, a été romane jusqu'au moyen âge, de sorte que pour le chercheur qui voudrait utiliser la magnifique série des registres notariaux moratois du XV^e siècle conservés aux Archives de l'Etat, il y aurait un travail aussi curieux qu'intéressant à faire sur la germanisation progressive tant des noms de lieux et de lieux dits que des noms de famille dans cette partie du canton de Fribourg, problème qui n'a été qu'effleuré par Zimmerli.

¹ P. AEBISCHER, *Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois. Quatrième série*, in *Annales fribourgeoises* tome XIX (1931) pp. 144-147.
